



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Administration
et des Personnels
DAP 3

Affaire suivie par
Murielle KERSAUDY-VESCOVI
Téléphone
01 57 02 62 18
Mél
ce.dap3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement réunie en sa séance du 5 juin 2020 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits au titre de l'année 2020 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 1^{ère} classe, les adjoints techniques principaux des établissements d'enseignement de 2^{ème} classe dont les noms suivent :

Liste principale :

1. M. Eric ELIZABETH, UPEC
2. Mme EDART Michèle, DSDEN de Seine-Saint-Denis
3. M. Jean-Luc KUCZEK, DSDEN de Seine-Saint-Denis
4. Mme Marie-Magalie GOSSEC, DSDEN de Seine-Saint-Denis
5. M. Jean-Michel EVEILLARD, Région Ile-de-France
6. M. Laurent PETIT, DSDEN de Seine-Saint-Denis

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 22 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation
la Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

Carole LAUGIER